

S. E. R.

Service d'Evacuation
et de Regroupement

des Enfants et Familles Juives

Tél. : PRO 99-90

Paris, le 14 Novembre 1944

23, Boulevard Haussmann

Folio N°5

Mérignac (Bordeaux)
Broux (Tarn)
Moé
Vielmur sur Tarn
Baraque de Montluc
Fort de Romainville
etc..

ou y séjournant encore.

2°- Personnes ayant séjourné dans tous les groupements de travailleurs Etrangers ou centres d'accueil de France.

3°- Personnes décédées dans les camps de concentration, prisons et pénitenciers de France.

4°- Personnes fusillées ou disparues.

5°- Personnes résidant actuellement en France.

Pour arriver à ce résultat, des relations ont été établies d'une part avec les autorités Françaises, Belges, Hollandaises (pour la Hollande Libérée) Italiennes, et d'autre part avec les organismes juifs (par exemple: Fédération, OSE, JOINT, Consistoire Organisation Sioniste et Service Central des Déportés Israélites pour la France.)

Des accords sont intervenus et le S.E.R. a mis ses documents et fichiers à la disposition des personnes accréditées, mais en s'en réservant la propriété.

Il apparait, que, par suite de l'importance de son travail, le S.E.R est le seul organisme en mesure de créer un service centra de recherches pour le monde juif.

-:-:-:-:-